



Le Sainte-Anne

Renaissance



Bien chers Fidèles,

La Renaissance est décriée comme étant la période qui amorce l'indépendance de l'esprit humain vis-à-vis de Dieu et qui conduira progressivement et inéluctablement l'Occident à la décadence.

S'il est vrai que la richesse intellectuelle de la Renaissance nourrira l'orgueil humain et opérera un basculement civilisationnel malencontreux, il ne faut pas oublier que la Renaissance est le fruit d'un Moyen-Age chrétien extrêmement fécond dans tous les domaines.

Ne jetons donc pas le bébé avec l'eau du bain. Les œuvres de la Renaissance, qu'il s'agisse de peinture, de sculpture ou d'architecture, atteignent une perfection rarement égalée, une perfection qui tire son origine de l'esprit et de l'enseignement chrétiens dont étaient pétris les artistes de l'époque notamment italiens.

L'œuvre en couverture en est un bel exemple ; il s'agit de la célèbre Madone au Livre de Sandro Botticelli réalisée vers 1480 et conservée au musée Poldi Pezzoli de Milan.

Ce tableau représente la Vierge Marie pleine de douceur, qui tient l'Enfant Jésus sur ses genoux, tout en feuilletant les pages d'un livre de prières. L'Enfant Jésus jette à sa mère un regard empreint de curiosité et de tendresse.

Bien que la scène puisse sembler être l'expression d'un amour familial tranquille, elle contient plusieurs références à la Passion et aux souffrances que Jésus endurera sur la croix. Ainsi, l'Enfant Jésus porte autour de son bras gauche la couronne d'épines. Dans sa main, il tient les clous de la croix. Et la

corbeille de fruits derrière les protagonistes est remplie de cerises, symboles de la Passion par leur couleur rouge qui rappelle le Précieux-Sang de Jésus.

« La beauté idéale des deux personnages est mise en valeur par la lumière qui semble rayonner de leurs visages. Il n'y a en effet aucune source lumineuse au-delà de la fenêtre qui offre une vue sur un coucher de soleil, mais les visages sont néanmoins pleinement éclairés. Cet éclairage plus mystique que réel est un artifice visant à souligner le caractère surnaturel de la scène, explique un commentateur ».

La Renaissance a donc été, à bien des égards, une époque de perfection, une apogée qui, comme toutes les apogées sont un sommet suivi d'une chute graduelle.

L'histoire est toute tissée de ces cycles de prospérité et de crise. A la fin de la Renaissance explose la révolution protestante. Puis le renouveau se fait jour avec la contre-réforme, suivie du siècle des Lumières et la Révolution française, puis de nouveau une renaissance avec tous les saints et toutes les œuvres apostoliques du XIXe siècle. Vient ensuite le temps du doute avec la persécution antireligieuse de la fin du XIXe-début XXe.

Alors que sous Pie XII un renouveau semblait poindre, le concile Vatican II plonge l'Eglise dans la confusion et les ténèbres. Les statistiques ci-contre, tirées de l'Annuaire pontifical, illustrent cette réalité pour les diocèses de Rennes et Saint-Brieuc.

La courbe ci-dessous montre en revanche la bonne santé de la Fraternité Saint-Pie X qui compte 733 prêtres et 264 séminaristes¹. La solution pour une vraie renaissance de l'Eglise est facile à deviner.

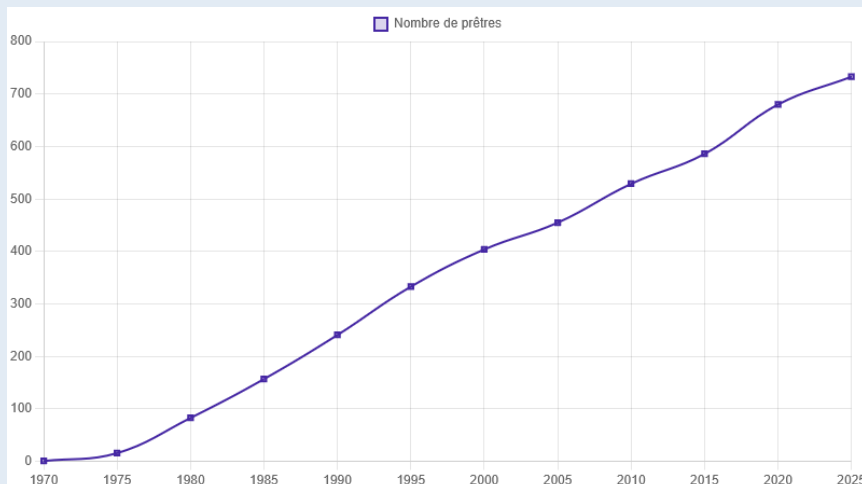
Pour hâter cette renaissance de l'Eglise dont nous rêvons tous, préparons-nous à cette autre renaissance plus prochaine que nous offre la liturgie : la Résurrection de Pâques.

Et comme toujours dans l'Eglise, pour mériter de faire la fête, il faut savoir se priver, se modérer, se mortifier, se préparer par un carême fervent.

C'est en allant de renaissance en renaissance que nous préparons la seule vraie renaissance qui compte : la renaissance de nos âmes dans la grâce de Dieu.

Abbé Fabrice Loschi

¹ Statistiques au 1^{er} novembre 2025 - Source : <https://laporte-latine.org/activite/stats-fssp>.



Statistiques Archidiocèse de Rennes



Source : <https://www.catholic-hierarchy.org/diocese/drenn.html#stats>

Année	Catholiques	Population <u>totale</u>	Pourcentage <u>de catholiques</u>	Prêtres <u>diocésains</u>	Prêtres <u>religieux</u>	Total Prêtres	Catholiques <u>par prêtre</u>	Diacres <u>permanents</u>	Religieux	Religieuses	Paroisses	Source
Archidiocèse de Rennes (-Dol-Saint-Malo)												
1950	555,000	578,300	96.0%	1,160	150	1,310	423		300	3,600	390	ap1951
1970	640,000	660,000	97.0%	981	110	1,091	586		359	3,500	401	ap1971
1980	677,600	711,000	95.3%	790	82	872	777		291	2,500	404	ap1981
1990	700,000	749,764	93.4%	563	85	648	1,080	8	178	2,261	402	ap1991
1999	784,000	865,000	90.6%	505	22	527	1,487	15	120	1,517	402	ap2000
2000	785,000	867,533	90.5%	506	75	581	1,351	17	97	1,549	402	ap2001
2001	785,000	867,533	90.5%	500	95	595	1,319	18	95	1,445	402	ap2002
2002	785,000	881,000	89.1%	468	32	500	1,570	20	93	1,405	402	ap2003
2003	786,000	894,000	87.9%	505	32	537	1,463	21	123	1,326	84	ap2004
2004	794,264	903,400	87.9%	496	28	524	1,515	26	116	1,305	84	ap2005
2010	824,000	945,000	87.2%	340	90	430	1,916	35	140	1,190	82	ap2011
2014	840,000	1,024,246	82.0%	298	33	331	2,537	39	101	1,005	79	ap2015
2017	836,900	1,032,240	81.1%	268	9	277	3,021	42	84	730	77	ap2018
2020	871,500	1,076,000	81.0%	240	32	272	3,204	49	84	693	77	ap2021
2022	873,000	1,078,000	81.0%	227	36	263	3,319	52	88	693	74	ap2023
2023	874,200	1,079,498	81.0%	226	37	263	3,323	63	111	388	74	ap2024

Statistiques Diocèse de Saint-Brieuc

Source : <https://www.catholic-hierarchy.org/diocese/dsbri.html#stats>

Année	Catholiques	Population <u>totale</u>	Pourcentage <u>de catholiques</u>	Prêtres <u>diocésains</u>	Prêtres <u>religieux</u>	Total Prêtres	Catholiques <u>par prêtre</u>	Diacres <u>permanents</u>	Religieux	Religieuses	Paroisses	Source
Diocese of Saint-Brieuc (-Tréguier)												
1950	509,000	509,898	99.8%	971	68	1,039	489		85	2,800	412	ap1951
1970	503,000	506,102	99.4%	740	70	810	620		188	2,681	416	ap1971
1980	514,000	528,000	97.3%	575	36	611	841		103	2,185	416	ap1981
1990	536,000	549,000	97.6%	438	46	484	1,107	3	98	1,928	416	ap1991
1999	522,000	542,000	96.3%	346	45	391	1,335	9	75	1,340	70	ap2000
2000	520,000	542,373	95.9%	343	49	392	1,326	9	73	1,320	70	ap2001
2001	541,523	542,373	99.8%	335	48	383	1,413	9	74	1,260	70	ap2002
2002	541,523	542,373	99.8%	305	48	353	1,534	9	66	1,412	70	ap2003
2003	541,323	542,373	99.8%	335	48	383	1,413	12	66	1,381	64	ap2004
2004	541,323	542,373	99.8%	258	48	306	1,769	15	64	1,354	64	ap2005
2010	571,000	574,000	99.5%	215	20	235	2,429	20	30	858	61	ap2011
2014	582,000	591,641	98.4%	165	8	173	3,364	26	21	726	58	ap2015
2017	587,300	597,397	98.3%	139	11	150	3,915	33	23	643	53	ap2018
2020	599,400	618,478	96.9%	114	10	124	4,833	34	14	500	48	ap2021
2022	595,000	613,000	97.1%	105	11	116	5,129	37	15	492	48	ap2023



Marché de Noël à Lanvallay

Plusieurs centaines de personnes des environs rendirent visite à notre marché de Noël qui se tint le 6 décembre 2025 toute la journée. Les organisateurs et les exposants peuvent se féliciter, ce fut un grand succès. La venue de saint Nicolas attira beaucoup de jeunes familles peu habituées à voir cet auguste personnage en Bretagne. Cette première prise de contact fut une réussite pour la plus grande joie des petits et des grands. Un rendez-vous annuel avec notre bon évêque est pris car il semblerait devenu un hôte incontournable de l'événement.



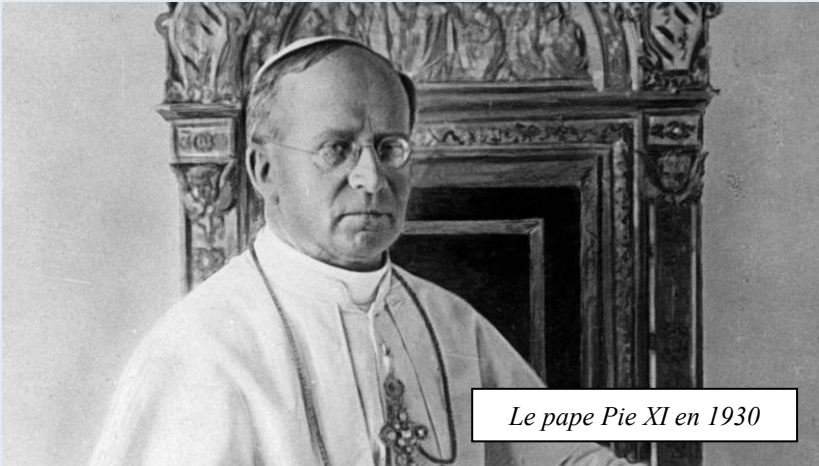
On n'a pas tous les jours 60 ans

Le dimanche 21, un complot ourdi dans le silence depuis plusieurs semaines éclatait au grand jour. Le naïf abbé Loschi ne savait pas ce qui l'attendait après la messe de 10h30 quand il sortit de la chapelle et que tout à coup, la célèbre mélodie composée par l'Américaine Mildred J. Hill en 1893 se fit entendre.



Le centenaire de l'encyclique *Quas primas* de Pie XI

vu par le Père Abbé de Solesmes



Le pape Pie XI en 1930

L'année passée, la revue *L'homme nouveau* a voulu célébrer d'une manière particulière l'encyclique du pape Pie XI publiée en 1925 instituant une fête liturgique du Christ-Roi. C'est une initiative fort louable dans ces temps de laïcisme et nous ne pouvons que nous en réjouir. La revue publie ainsi dans chaque numéro la contribution d'un homme d'Eglise. La plupart de ces contributeurs sont liés à la mouvance dite *Ecclesia Dei* en raison de la ligne éditoriale de la revue. Mais cette entreprise est aussi risquée, tant la doctrine traditionnelle synthétisée par le pape Pie XI dans son encyclique s'oppose à

l'enseignement du Concile Vatican II, notamment celui de la déclaration sur la liberté religieuse, *Dignitatis Humanae* ¹.

Il faut faire un choix : soit professer la royauté du Christ sur les Etats avec tous les devoirs que cette reconnaissance entraîne, soit promouvoir *Urbi et orbi* la liberté religieuse ² qui suppose la fin des Etats catholiques.

La conciliation entre les deux est difficilement soutenable. Nous pouvons le voir à travers une des contributions de cette année du centenaire, celle du R.P. Geoffroy Kemlin, Père Abbé de l'Abbaye Saint-Pierre de Solesmes et donc successeur

de Dom Guéranger (N° 1831, du 3 mai 2025, pages 13 et 14).

Une opposition qui n'en serait pas une

Tout d'abord, le Père Kemlin reconnaît que certaines affirmations de l'encyclique « ne paraissent pas très en phase avec l'enseignement et la vie de l'Eglise aujourd'hui ». Cette litote ³ en dit long sur l'opposition entre les deux doctrines et l'acharnement avec lequel les papes contemporains se font les apôtres de la liberté religieuse.

S'il y a une telle différence, c'est que les Pères du Concile et les papes qui ont suivi ont « pris acte du fait que notre société ne jouit plus de l'unité de croyance dans la foi catholique ». Cette considération permet de changer l'enseignement du magistère tout en se prétendant fidèle à la doctrine de *Quas Primas* : il ne s'agit que d'une adaptation aux circonstances actuelles et à la réalité des sociétés politiques.

Il s'agit là d'une énième adaptation du grand principe des catholiques libéraux : la distinction entre la thèse et

¹ « Au concile, c'est le schéma sur la liberté religieuse qui a soulevé les discussions les plus serrées. Cela s'explique aisément par l'influence qu'exerçaient les libéraux et l'intérêt que prenaient à cette question les ennemis héréditaires de l'Eglise. Vingt ans ont passé, il est possible de voir maintenant que nos craintes n'étaient pas exagérées quand ce texte fut promulgué, sous forme d'une déclaration rassemblant des notions opposées à la Tradition et à l'enseignement des tout derniers papes. » Mgr Lefebvre, *Lettre ouverte aux catholiques perplexes*,

Paris, Albin Michel, 1985, page 103.

² « J'exhorte donc les hommes et les femmes de bonne volonté à renouveler leur engagement pour la construction d'un monde où tous soient libres de professer leur religion ou leur foi [...] La liberté religieuse n'est pas le patrimoine exclusif des croyants, mais de la famille toute entière des peuples de la terre. C'est l'élément incontournable d'un Etat de droit : on ne peut pas le nier sans porter atteinte en même temps à tous les droits et aux libertés fondamentales, puisqu'elle en est la synthèse et le sommet. » Benoît

XVI, *Liberté religieuse, chemin vers la paix*, Message pour la Journée mondiale de prière pour la paix, 16 décembre 2010.

³ Une litote est une figure de style qui consiste à atténuer l'expression de sa pensée pour faire entendre le plus en disant le moins. Elle prend souvent la forme d'une négation qui correspond alors à une affirmation renforcée. L'exemple le plus connu dans la littérature française est l'expression utilisée par Chimène lorsqu'elle s'adresse à Rodrigue qui vient pourtant de tuer son père dans un duel : « Va, je ne te hais point ».



l'hypothèse⁴. La thèse, c'est l'enseignement de l'Eglise, ici la doctrine du Christ Roi. L'hypothèse, c'est la réalité des sociétés contemporaines, composées partout de croyants qui ne partagent pas la même foi et d'incroyants.

La seule solution est de mettre de côté la thèse, tout en reconnaissant qu'elle exprime un idéal fort souhaitable mais impossible à atteindre, pour se concentrer sur l'hypothèse : dans nos sociétés laïcisées, l'Etat catholique est une chimère, il faut se contenter du régime de liberté religieuse, d'égalité devant la loi de toutes les religions. A force de mettre la thèse entre parenthèses, on en finit par l'oublier pour enseigner que le meilleur régime politique, le seul qui soit conforme aux exigences de l'Evangile, est celui de la liberté religieuse pour tous. On en vient ainsi à fustiger tous ceux qui sont atteints par la « nostalgie d'un Etat catholique », selon les mots du Père de Balignières repris par notre auteur.

La réalité est que le pape Pie XI enseigne une doctrine unique, celle de la soumission des sociétés politiques à Notre Seigneur. C'est la seule doctrine catholique et c'est à cette soumission bienfaisante que

doivent travailler tous les catholiques.

La fête liturgique du Christ Roi

Le Père Abbé de Solesmes remarque ensuite que le but du pape Pie XI était d'instituer une fête du Christ Roi et non d'affirmer le règne social de Notre Seigneur : « En effet, le message central de *Quas Primas* n'est pas la question du culte public rendu au Christ par les gouvernants⁵. Ce n'est pas non plus le règne social du Christ, ni la question de l'Etat catholique [...] Le cœur de *Quas Primas*, c'est en réalité un acte, c'est l'institution de la fête du Christ-Roi ». Il semble qu'il y ait là un contre-sens : si le pape institue une nouvelle fête liturgique, c'est pour rappeler tous les ans à toute l'Eglise une vérité de foi qu'il expose avec précision et hauteur dans le texte de son encyclique.

Le texte du pape est bien un exposé doctrinal sur la royauté sociale de Notre Seigneur. Pour Pie XI, le meilleur moyen de proclamer cette vérité, c'est de la célébrer solennellement tous les ans à travers une fête liturgique. L'institution de cette fête est le moyen adéquat et pédagogique choisi par le pape pour lutter contre les erreurs du laïcisme, promu dans toutes les

législations par les adversaires du Christ et de son Eglise sous le couvert des Droits de l'Homme. Relisons tout simplement un passage de l'encyclique : « C'est à Notre tour de pourvoir aux nécessités des temps présents, d'apporter un remède efficace à la peste qui a corrompu la société humaine. Nous le faisons en prescrivant à l'univers catholique le culte du Christ Roi. La peste de notre époque, c'est le laïcisme, ainsi qu'on l'appelle, avec ses erreurs et ses entreprises criminelles » (N° 552 dans le volume de Solesmes *La Paix Intérieure des Nations*).

Le Père Kemlin affirme que sur la question d'une fête du Christ Roi, l'Eglise n'a pas varié : la fête est toujours en vigueur, les textes ont simplement connu quelques « amendements », c'est-à-dire des améliorations, comme lorsqu'on amende un sol. Cette affirmation mérite qu'on aille y voir de plus près. Tout d'abord, la question de la date. Pie XI avait fixé le dernier dimanche d'octobre, la liturgie réformée a repoussé cette fête au dernier dimanche de l'année liturgique. Or ce dernier dimanche était celui de l'annonce de la fin du monde et du jugement dernier. Il semble bien que ce glissement ait eu pour but de repousser dans l'au-delà le règne de Notre Seigneur afin

⁴ Cette distinction entre « thèse » et « hypothèse » est bien expliquée par l'abbé Ange Roussel, professeur au séminaire de Rennes au début du XX^e siècle, dans son ouvrage *Libéralisme et catholicisme* (Editions de Chiré). La différence est que les libéraux d'alors ne contredisaient pas la doctrine catholique, ils se contentaient de la mettre de côté. Depuis, selon un procédé hégélien

bien connu, l'hypothèse est devenue la thèse.

⁵ Cette question avait déjà été traitée par les papes, notamment Léon XIII dans *Immortale Dei* (1885) : « La société politique étant fondée sur ces principes, il est évident qu'elle doit sans faillir accomplir par un culte public les nombreux et importants devoirs qui l'unissent à Dieu [...] Les hommes, en effet, unis par les

liens d'une société commune, ne dépendent pas moins de Dieu que pris isolément : autant au moins que l'individu, la société doit rendre grâce à Dieu, dont elle tient l'existence, la conservation et la multitude innombrable de ces biens » (Les Enseignements Pontificaux, *La Paix Intérieure des Nations*, N° 130).



de ne plus affirmer qu'il doit régner sur les sociétés.

Cette impression devient certitude à l'examen des textes. L'hymne des vêpres qui proclamait si clairement l'étendue du règne de Notre Seigneur (« Que donc les chefs des peuples vous offrent un hommage public ; que ceux qui enseignent et ceux qui jugent vous reconnaissent ; que les lois, les arts et les métiers vous proclament ») est tout simplement passé à la trappe.

Dans les textes de la messe, la collecte qui faisait prier ainsi : « nous vous prions donc pour que toutes les nations que la blessure du péché tient désunies, reconnaissent la douce et bienfaisante royauté [de Jésus-Christ] » est modifiée afin de ne plus mentionner les nations mais seulement les créatures. Quant à la royauté de Notre Seigneur, il n'en est plus question. Il s'agit désormais non plus d'un règne social mais d'un règne sur les individus. Dans ce changement se résume toute l'erreur de Vatican II.

Pour ce qui est du texte de l'évangile, la liturgie de Pie XI reprend le saisissant passage de saint Jean dans lequel Notre Seigneur proclame devant Pilate sa royauté : « Tu le dis, je suis roi. Je suis né et je suis venu dans le monde pour rendre témoignage à la vérité ; quiconque est de la vérité écoute ma voix ». Dans la messe de Paul VI, l'extrait de l'année 2025, suivant l'alternance des

années A, B et C, est un passage de l'évangile de saint Luc (XXIII, 35-43). L'évangéliste rapporte les insultes et les blasphèmes lancés contre Notre Seigneur alors qu'il agonisait sur le Calvaire, puis la demande pleine de confiance du bon larron : « Jésus, souvenez-vous de moi quand vous viendrez dans votre royaume ». Notre Seigneur lui répondit : « En vérité, je te le dis, aujourd'hui tu seras avec moi dans le paradis ».

Si ce texte fait bien mention du royaume de Notre Seigneur, il ne concerne aucunement son règne ici-bas mais uniquement son règne dans la vie éternelle.



La boucle est bouclée : le Christ ne règne pas sur les sociétés humaines sur cette terre mais uniquement sur les individus et en particulier dans la vie éternelle.

Prétendre que la liturgie reste la même est une tromperie. Mais

comment n'aurait-ce pu être le cas puisque le règne social de Notre Seigneur a été vidé de toute sa substance par l'enseignement de Vatican II ? ⁶ Quoiqu'il arrive, la loi de la prière correspond à la loi de la croyance. Si l'on change la croyance, il faut changer la prière.

Profitons de ce centenaire pour relire et étudier cette réconfortante encyclique de Pie XI, pour toujours mieux faire régner Notre Seigneur sur nous, sur les sociétés qui dépendent de nous comme notre famille ou notre entreprise, pour travailler à le faire régner sur la société politique, même si ce combat

semble dépasser nos possibilités.

Nous pouvons tout en celui qui nous fortifie.

Abbé Ludovic Girod

⁶ « Le pire, je dirais, de la liberté religieuse de Vatican II, ce sont ses conséquences : la ruine du droit public de l'Eglise, la mort du règne social de Notre Seigneur Jésus-Christ, et enfin

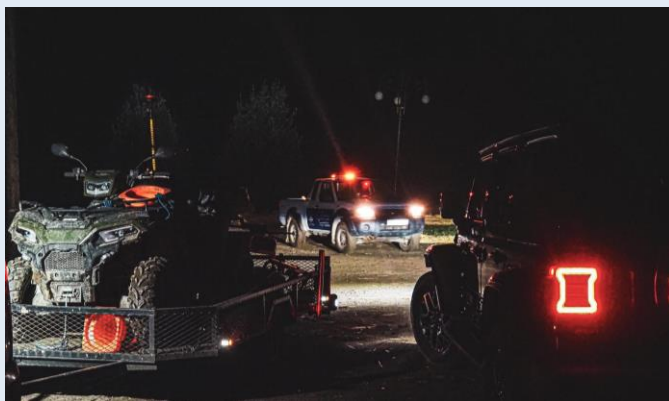
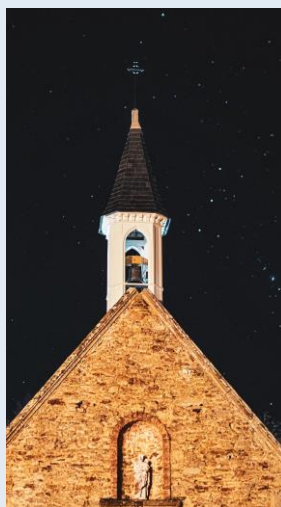
l'indifférentisme religieux des individus. L'Eglise, selon le Concile, peut encore jouir de fait d'une reconnaissance spéciale de la part de l'Etat, mais elle n'a pas un droit naturel et primordial à cette

reconnaissance, même dans une nation en grande majorité catholique » Mgr Lefebvre, *Ils l'ont dé-couronné*, Escuroles, Editions Fideliter, 1987, page 207.



Messe de Minuit à Lanvallay

Plus de 600 fidèles assistèrent à cette merveilleuse Messe de Minuit éblouis par le ballet de nos enfants de chœur qui répétèrent toute la journée. L'équipe « parking », désormais bien fournie en matériel comme le montre la photo ci-dessous, a prouvé son efficacité. Tout le monde a pu être accueilli sans difficulté.



Entrée dans le Tiers-Ordre de Saint-Pie X



En la fête du Saint Nom de Jésus, dimanche 4 janvier, Madame Annick Sellier faisait son engagement dans le Tiers-Ordre de la Fraternité Saint-Pie X.

« Il y a des gens qui, chaque jour, pensent à leur activité professionnelle, à leur santé, à leur détente, à leur argent, mais quasiment jamais à leur âme. Ils sont tellement attachés à la terre qu'ils en oublient le ciel et la vie éternelle. Ces gens-là risquent d'avoir une mauvaise surprise le jour où leur âme se séparera de leur corps pour être jugée par Dieu. Faire la démarche de s'engager dans un Tiers Ordre, au contraire, c'est être conscient que notre âme est immortelle, et donc qu'elle mérite plus de soins et d'attention que notre corps. Les biens de la terre, maisons, voiture, compte en banque, ne nous suivront pas dans la tombe. C'est le sens de l'avertissement de Notre Seigneur : que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme ? Devenir tertiaire, c'est vouloir de toutes ses forces gagner non pas l'univers, mais le salut éternel au paradis pour l'éternité. » **Abbé Bernard de Lacoste, Ecône, sermon du 13 février 2022**



Prise de soutane à Flavigny

Louis Burguburu, fidèle de la chapelle de Rennes (on le voit ici entouré de sa famille), et Kizito, notre ami kényan, recevaient tous deux la soutane des mains de M. le Supérieur Général de la Fraternité Saint-Pie X le 2 février à Flavigny.



Pleurtuit, le 20 janvier 2026

Chers Paroissiens,

Il y a quelques jours, madame Laurence Even nous a quittés et de nombreux souvenirs l'ont accompagnée vers sa nouvelle vie.

J'aimerais, d'abord en tant qu'ancien Président du Praesidium Notre Dame de Pontmain et ensuite comme récent Président de l'Atelier du Cœur Immaculé de Marie, ajouter ma modeste pierre à l'édifice des éloges qui lui ont déjà été consacrés.

Ayant présidé pendant 10 ans la Milice de Marie locale, j'ai eu, avec les autres membres du Praesidium, la grande joie de côtoyer Madame Even qui, avec la grande discrétion que nous lui connaissions, a été d'une constance et d'un engagement sans faille pour l'apostolat exigeant de cette œuvre. Selon un adage bien connu "2 hommes ça fait peur et 2 femmes ça ne fait pas sérieux", madame Even a souvent apporté la touche féminine qui sied au binôme en action, lui permettait une plus grande efficacité dans cet apostolat.

Je sais qu'après mon départ elle a continué, mue par une foi profonde, à s'engager dans d'autres actions au nom de la charité dont elle débordait.

Aujourd'hui, apportant mon modeste concours à l'Atelier du Cœur Immaculé de Marie, dont le but est, je le rappelle, d'aider des familles qui sont conjonctuellement en difficulté pour payer la scolarité de leurs enfants dans nos bonnes écoles, je l'ai vue encore à l'œuvre puisque, avec d'autres dames, elle occupait notre salle à manger aux fins de peindre des santons de Provence, nous obligeant à prendre nos repas dans la cuisine (je galèje !). Pendant 15 années, elle a été une fidèle peintre de "Radio Santons", qui permet aussi d'établir un pont entre plusieurs entités territoriales relevant de la responsabilité de notre Prieur.

Chère Laurence, vous resterez dans nos mémoires et dans nos cœurs mais nous avons encore une chose à vous demander : là où vous êtes, ne nous oubliez pas et veillez sur nos âmes. Sans être vraiment pressé, je vous dis quand même "A bientôt".

Général André Coustou



Une allégorie de la Rédemption



Le tableau de la Madone au Chardonneret peint par Raphaël en 1506 semble tout charmant, tout innocent. Il ne faut pas se fier aux apparences. Le message de Raphaël est fort, il a en fait représenté tout le mystère de la Rédemption.

Les regards

Au premier plan, on voit la Vierge Marie tenant un livre de piété. Elle se distrait de sa lecture pour regarder saint Jean-Baptiste avec douceur.

L'Enfant-Jésus a son pied nu posé sur celui de sa Très Sainte Mère, en signe d'intimité, de complicité. La Vierge Marie a

aussi le pied nu, ce qui augmente la chaleur de l'affection que tous deux se portent. Jésus aussi regarde saint Jean-Baptiste. Le cousin de Jésus représente l'humanité rachetée – saint Jean-Baptiste fut purifié du péché originel dans le sein de sa mère Elisabeth le jour de la Visitation.

Saint Jean-Baptiste s'appuie sur la jambe droite de la Vierge Marie. D'un geste affectueux et protecteur, elle pose sa main droite sur l'épaule de saint Jean-Baptiste. La Vierge Marie porte la robe rouge traditionnelle, symbole de la passion, et le manteau bleu foncé, symbole de l'Église.

L'oiseau

Saint Jean-Baptiste présente un petit oiseau à Jésus, un chardonneret, qui le caresse de sa main droite levée. Les regards des deux enfants se croisent. L'Enfant Jésus a un regard plus ferme et pensif tandis que saint Jean-Baptiste lui sourit.

Là se trouve l'intensité du message : **le chardonneret représente la Passion du Christ.**

Dans l'iconographie chrétienne, le chardonneret symbolise le Sacrifice de la Croix. Pourquoi ?

Parce que selon une légende née au Moyen-Âge, il est venu au secours de Jésus pendant la Passion. Avec son bec, il a retiré les épines de la couronne, mais il s'est blessé en le faisant. Le chardonneret porte sur son plumage, près du bec, la marque de ces blessures rouge sang.

Le chardonneret prend son nom du "chardon", une plante épineuse dont il consomme les graines. Il utilise donc sa compétence pour soulager Jésus.

On dénombre plus de 500 peintures de la Renaissance (entre 1300 et 1600) représentant l'Enfant Jésus tenant un chardonneret, signe que le spectateur de l'époque comprenait immédiatement que le bébé du tableau était destiné à souffrir.

Le rouge-gorge et le pinson sont aussi associés à la Passion de Jésus pour la même raison. Le rouge-gorge, notamment, en arrachant les épines qui blessaient la tête de Jésus, reçut une goutte de sang sur sa gorge, colorant à jamais son plumage.



Enfant Jésus nu

Comme sur beaucoup de peintures italiennes de la Renaissance, l'Enfant Jésus est présenté sans aucun vêtement au risque de mettre mal à l'aise des spectateurs que cette nudité pourrait indisposer.

Il ne s'agit pas seulement d'un choix esthétique lié au réalisme. C'est avant tout un manifeste théologique qui exprime trois vérités :

- **La réalité de l'Incarnation.** Pour les théologiens et les artistes de l'époque, montrer Jésus nu servait à prouver qu'il était véritablement homme. En montrant son corps sans artifice, l'artiste souligne que Dieu s'est fait chair. Il a un corps humain, complet, capable de ressentir la douleur et la vulnérabilité. Cela permettait de contrer les courants qui prétendaient que Jésus n'était qu'un esprit

pur ou une apparition divine sans réalité physique comme le catharisme (XIIe-XIVe siècles) qui considérait que la chair avait été créée par le démon.

- **La pureté retrouvée.** La nudité du Christ enfant fait écho à celle d'Adam au Jardin d'Éden avant la chute. Alors que la nudité humaine est normalement associée à la honte depuis le péché originel, celle de Jésus est perçue comme immaculée. Jésus est le « Nouvel Adam » venu racheter l'humanité. Sa nudité ne cache rien parce qu'il n'a rien à cacher.

- **Le détachement spirituel.** À partir du XIIIe siècle, sous l'impulsion de saint François d'Assise, la piété se tourne vers un Christ plus proche des hommes, plus humain et pauvre. On reprend la devise "Nudus nudum Christum sequi" (Suivre nu le Christ nu)

déjà présente chez saint Jérôme au IVe siècle. Saint François de Sales utilisera cette expression quand il écrira à sainte Jeanne de Chantal qu'il faut « être nu avec le Christ nu sur la Croix nue ». Un langage que notre siècle dépravé a du mal à saisir.

Voilà pourquoi l'idée de dénue-ment total a poussé les artistes italiens à représenter un enfant Jésus sans riches vêtements royaux ou impériaux, mais dans la simplicité la plus totale de la naissance.

Après le dévoilement de son Jugement dernier dans la chapelle Sixtine, d'aucuns furent choqués de la nudité affichée des personnages peints. Michelangelo répondit que son travail était scrupuleusement conforme à la théologie catholique. C'est pourquoi, sans doute, les papes n'ont jamais osé faire disparaître son œuvre.

« Il suffit de désirer être ami de Jésus pour le devenir à l'instant même. » **St Augustin**

« Seigneur, je ne sais si vous êtes content de moi et je reconnais que vous avez bien des sujets de ne l'être pas. Mais pour moi, mon Dieu, je dois confesser à votre Gloire que je suis content de vous et que je le suis parfaitement. » **Bourdaloüe**

CITATIONS du bienheureux PÈRE DANIEL BROTTIER (Orphelins Apprentis d'Auteur)

- Les causes qui avancent sont celles pour lesquelles on meurt !
- La jeunesse, c'est l'espoir : un groupement de Jeunes est, dans une paroisse, un élément essentiel de stabilité et de cohésion qui en assure l'avenir.
- Penser à Dieu, c'est ne l'éloigner d'aucun détail de notre vie.
- La Providence intervient en votre faveur dans la mesure où vous le méritez.
- Il ne faut pas douter de la Providence, mais prier et agir. Avec cela on aplanit les montagnes.
- Il ne faut jamais brusquer la Providence. Souvent on ne comprend pas bien ce qui arrive, et un jour on s'aperçoit que la Providence a conduit les choses pour le mieux.
- Quand une affaire ne s'arrange pas, il faut gagner du temps et laisser la Providence agir à son heure.
- Si on hésite sur la ligne de conduite, il faut demander un signe à la Providence. Une demande sincère obtient toujours une réponse.
- Quand on demande à Dieu quelque chose qui nous permette de le mieux servir, il est rare de ne pas l'obtenir, mais cela dépend de la sincérité de la demande.
- Une de nos pures sources de bonheur ici-bas, c'est de rendre les autres heureux.



Quelques rappels sur la politique

« Non, Vénérables Frères – il faut rappeler énergiquement dans ces temps d’anarchie sociale et intellectuelle, où chacun se pose en docteur et législateur – on ne bâtera pas la cité autrement que Dieu ne l’a bâtie ; [...] non, la civilisation n’est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est ; c’est la civilisation chrétienne, c’est la cité catholique. Il ne s’agit que de l’instaurer et la restaurer sans cesse sur ses fondements naturels et divins contre les attaques toujours renaissantes de l’utopie malsaine, de la révolte et de l’impiété : *omnia instaurare in Christo*. »
Saint Pie X, *Notre Charge Apostolique*, 1910.

« On parle souvent aujourd’hui de la libération de l’homme, de sa pleine autonomie et par conséquent de sa libération de Dieu... Cette autonomie est un mensonge ontologique, car l’homme n’existe pas par lui-même, ni pour lui-même. C’est aussi un mensonge socio-politique car la collaboration et le partage des libertés est nécessaire. Et si Dieu n’existe pas, s’il demeure inaccessible à l’homme, l’ultime instance est le consensus majoritaire, qui a le dernier mot et auquel tous doivent obéir. Le siècle dernier a montré que le consensus peut être celui du mal. Sa soi-disant autonomie ne libère pas l’homme. Les dictatures nazie et marxiste n’admettaient rien au-dessus du pouvoir idéologique... Aujourd’hui, si, grâce à Dieu, nous ne vivons plus en dictature, nous subissons des formes subtiles de dictature, un conformisme selon lequel il faut penser comme les autres, agir comme tout le monde. Il y a aussi des agressions plus ou moins subtiles contre l’Église, qui montrent combien ce conformisme représente une véritable dictature. » **Benoît XVI, Vatican Information Service, Homélie du 15 avril 2010, « Obéir à Dieu et faire pénitence », 16 avril 2010.**

« Quel bonheur aussi si le glaive du royaume se joint au glaive du sacerdoce, de telle sorte que le glaive du roi rend plus aigu celui du prêtre [...] Lorsqu’en effet le royaume et le sacerdoce sont unis par le Seigneur en une heureuse alliance, le premier progresse, le second grandit, l’un et l’autre sont honorés. »
Saint Pierre Damien, *Disceptatio synodalis inter regis advocatum et romanæ ecclesiæ*, cité par Marcel Pacaut, *La Théocratie*, Desclée, Paris, 1989, p. 57.

« Le pouvoir a été donné d’en haut à mes seigneurs [les rois] sur tous les hommes, pour aider ceux qui veulent faire le bien, pour ouvrir plus largement la voie qui mène au ciel, pour que le royaume terrestre soit au service du royaume des cieux. »
Saint Grégoire le Grand, *Registrum*, III, 61, cité par Marcel Pacaut, *La Théocratie*, Desclée, Paris, 1989, p. 28.

« Qu’est-ce que la monarchie, en première approximation ? C’est, substantiellement, ce régime qui légitime son autorité sur une transcendance, sur la primauté du spirituel. »
Guy Augé, *La Science Historique*, no. 26, printemps-été 1992, « Qu’est-ce que la monarchie ? », p. 49.

« Je suis parfaitement sûre que toute cette catastrophe totalitaire ne serait pas arrivée si les gens avaient encore cru en Dieu, ou plutôt en l’Enfer, s’il y avait encore eu ces références ultimes. »
Hannah Arendt, *The Recovery of the Public World*, St. Martin’s press, 1979, New York, p. 113-114.

« L’idéologie est un système d’explication du monde à travers lequel l’action politique des hommes a un caractère providentiel, à l’exclusion de toute divinité. »
François Furet, *Le passé d’une illusion*, Robert Laffont, col. Livres de poche, Paris, 1995, p. 17.

« Il y a, auguste empereur, deux principes par lesquels ce monde est régi : l’autorité sacrée des pontifes et le pouvoir royal. Et pour les deux, la charge des évêques est d’autant plus lourde qu’ils doivent rendre compte devant la justice divine de ceux-là mêmes qui sont les rois. Tu le sais, en effet, fils très clément : bien que ta dignité te place au-dessus du genre humain, tu inclines cependant, par un devoir religieux, ta tête devant ceux qui sont chargés des choses divines et tu attends d’eux les moyens de te sauver ; et, pour recevoir les célestes mystères et les dispenser comme il convient, tu dois, tu le sais aussi, selon la règle de la religion, te soumettre plutôt que diriger. Par conséquent, en tout cela tu dépends de leur jugement, et tu ne dois pas vouloir les réduire à ta volonté. Si en effet, pour ce qui concerne les règles de l’ordre public, les chefs religieux admettent que l’Empire t’a été donné par une disposition d’En-haut, et obéissent aussi eux-mêmes à tes lois, ne voulant pas, au moins dans les affaires de ce monde, paraître aller contre tes décisions irrévocables, dans quels sentiments ne faut-il pas, je t’en prie, obéir à ceux qui sont chargés de distribuer les vénérables mystères ? »
Saint Gélase, pape, *Lettre à l’empereur Anastase* (494 ap. JC), cité par Gérard Chaliand et al. *L’héritage occidental*, Odile Jacob, 2002. p.322.

Semaine Sainte 2026



Du 29 mars au 5 avril 2026		LANVALLAY	SAINT-MALO	RENNES	SAINT-BRIEUC
Dimanche 29	Dimanche des Rameaux	7h30 Confessions 8h00 Messe basse 9h15 Messe basse 10h30 Bénédiction des Rameaux, Procession et Messe chantée 17h30 Vêpres et Salut	8h00 Confessions 8h30 Messe basse 9h40 Confessions 10h00 Bénédiction des Rameaux, Procession et Messe chantée	8h00 Confessions 8h30 Messe basse 10h00 Bénédiction des Rameaux, Procession et Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Bénédiction des Rameaux et Messe chantée
Lundi 30	Lundi-Saint	7h15 Messe basse 10h00 Confessions 11h00 Messe basse			
Mardi 31	Mardi-Saint	7h15 Messe basse	17h00 Catéchisme 18h00 Confessions 18h30 Messe basse		
Mercredi 1	Mercredi-Saint	7h15 Messe basse 10h00 Confessions 11h00 Messe basse			
Jeudi 2	Jeudi-Saint	17h30 Confessions 18h30 Messe, Adoration jusqu'à minuit	17h30 Confessions 18h30 Messe, Adoration jusqu'à minuit	18h00 Confessions 19h00 Messe, Adoration jusqu'à minuit	17h30 Confessions 18h30 Messe, Adoration jusqu'à 21h30
Vendredi 3	Vendredi-Saint	16h30 Confessions 17h30 Chemin de Croix 18h30 Fonction liturgique 18h30 Confessions	14h00 Chemin de Croix 15h00 Fonction liturgique	16h30 Confessions 17h30 Chemin de Croix 19h00 Fonction liturgique	17h30 Confessions 18h15 Chemin de Croix 19h00 Fonction liturgique
Samedi 4	Samedi-Saint	17h00-19h00 Confessions 21h00 Confessions 22h00 Veillée Pascale	17h00-19h Confessions 21h00 Confessions 22h00 Veillée Pascale	20h30 Confessions 21h30 Veillée Pascale	Pas de Veillée Pascale
Dimanche 5	Dimanche de Pâques	Pas de messe à 8h00 9h15 Messe basse 10h30 Messe chantée 17h 30 Vêpres et Salut	Pas de messe à 8h30 9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	Pas de messe à 8h30 9h30 Confessions 10h00 Messe chantée	9h30 Confessions 10h00 Messe chantée



Récollecion pour jeunes filles (18-30 ans)

Semaine Sainte Du 1er au 4 avril 2026 à Ruffec

Les Sœurs de la Fraternité Saint Pie X organisent une récollecion pendant les derniers jours de la Semaine Sainte pour permettre aux jeunes filles qui le désirent de suivre les Offices liturgiques dans un cadre religieux. Il s'agit d'une récollecion, non d'une retraite prêchée. En plus des Offices et des temps de prière, il y aura quelques instructions et de petits travaux. **Dates : du Mercredi Saint 1er avril (arriver le matin, ou le mardi 31 mars) au Samedi Saint 4 avril (possibilité de rester le Dimanche de Pâques pour celles qui le désirent).** Logement et repas dans une dépendance du Noviciat. Le nombre de places est limité, ne pas tarder à s'inscrire ! Participation libre aux frais. La gare la plus proche est celle d'Argenton-sur-Creuse ou celle du Blanc.

Pour s'inscrire ou pour tout renseignement,
écrire ou téléphoner au

**Noviciat Notre-Dame de Compassion, 3 route de Bélâbre,
36300 Ruffec-le-Château, Tel. 02 54 37 83 49**



Oinan, la Ville aux cent clochers ? (II)

Le couvent des Trinitaires est fondé en 1336, par un religieux de l'Ordre de la Rédemption des Captifs⁷. Les religieux y tenaient un hôpital de vingt lits pour s'occuper des captifs et des prisonniers, ainsi que pour les pèlerins. Aujourd'hui, il n'en reste que la porte d'entrée en ogive, une fine colonne de pierre et un bénitier, l'ensemble visible rue de la Poissonnerie. Au 5 rue de la Lainerie, reste un linteau avec une gravure représentant la croix des trinitaires⁸, et un en-

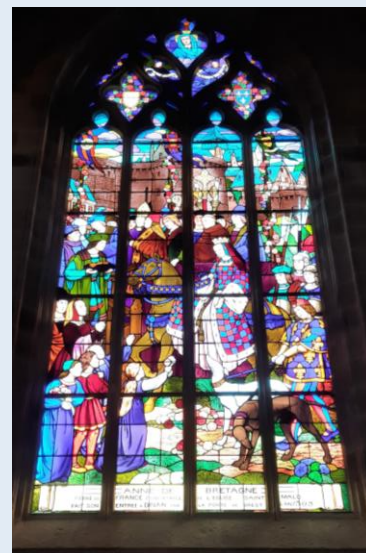


A l'origine du Couvent Sainte-Claire, on trouve une chapelle dédiée à sainte Catherine et érigée à partir de l'année 1458. Les travaux débutent en 1482, mais des difficultés financières ne permettent pas la construction d'un couvent neuf. La chapelle est donc aménagée pour devenir la nouvelle chapelle du couvent, cette dernière est consacrée en 1484. En 1792, les 35 religieuses qui occupent encore le couvent sont expulsées. Le bâtiment est alors transformé en caserne, puis en

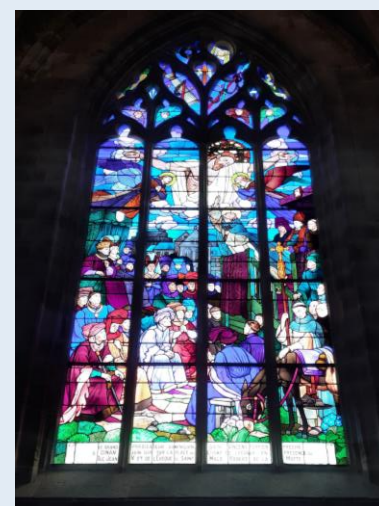
prison avant d'être vendu comme bien national en 1796 et démantelé. Si la flèche de la chapelle a disparu, la charpente, elle, est restée intacte. Elle a une forme de coque de bateau inversée car, dans notre région à l'époque, la majorité des charpentiers étaient issus du monde naval⁹. L'ancien cloître du couvent encerclait l'actuelle cour intérieure de l'impasse des Clarisses. On peut encore voir les pierres qui servaient à supporter la charpente du cloître.



La construction de la nouvelle église Saint-Malo commence dès l'année 1490. Durant la Révolution, l'église n'est plus affectée au culte, elle sert alors de halle aux blés, d'écurie, de salle de spectacle et de caserne. L'église est rendue au culte en 1803, mais elle demande à être terminée. La construction de la nef se déroule de 1855 à 1865. Le plan final a largement suivi les plans originaux du XV^e siècle. L'édifice, de taille assez imposante, possède toutefois un petit clocher qui n'est en fait qu'un toit à



quatre pans. À l'origine, l'église devait comporter une flèche en granit, dont on voit bien les « bases » sous chaque angle du toit. Elle aurait dû être



conséquente, compte tenu de la taille des quatre piliers du transept, qui ont chacun un diamètre de trois mètres.

De style gothique et Renaissance, l'église est surtout réputée pour ses vitraux historiques¹⁰ du début du XX^e siècle, le retable de la Vierge et son

⁷ Ordre fondé en 1198 par les saints Jean de Matha et Félix de Valois, dédié au rachat des captifs des musulmans

⁸ La croix rouge et bleue est le symbole des trinitaires : elle

rappelle une vision qu'eurent les deux fondateurs

⁹ Par exemple, le clocher de Saint-Sauveur est réalisé fin XVII^e par des charpentiers de marine au chômage

¹⁰ Entre autres : Visite de saint Louis-Marie Grignon de Montfort aux époux La Garaye, Charles de Blois accompagné de Du Guesclin et Beaumanoir, Prédication de



orgue anglais aux tuyaux polychromes fabriqué en 1889. Depuis 2019, trente-trois objets liturgiques, du XIX^e siècle principalement, sont exposés dans une chapelle de l'église : deux pièces ont été offertes par la comtesse de Marigny, sœur de Chateaubriand.

La première pierre du couvent des Ursulines est posée en 1620 par l'évêque de Saint-Malo et trois religieuses s'y installent. Elles sont expulsées en 1792. Les bâtiments sont vendus comme biens nationaux en 1798 et on y installe, en 1802, une manufacture de tissage de toiles à voiles. Il ne reste plus du couvent que la chapelle, l'aile sud et une partie de l'aile ouest du cloître.

Les Dominicaines ont occupé, dès 1625, l'hôtel Beaumanoir, rue Haute-Voie. A partir de 1658, les religieuses acquièrent un vaste enclos de plus d'un hectare et y bâtissent cet imposant couvent à l'architecture classique. Expulsées en 1792, les trente religieuses sont dispersées. Le bâtiment est confisqué et transformé en prison, en caserne, puis en hôtel de ville, en hôpital général de la ville et depuis 2005 en Bibliothèque municipale.

En 1628, les Bénédictines de Saint-Malo acquièrent des biens dans la rue de Léhon. Trois ans plus tard, est fondé le couvent N.-D. de la Victoire. La chapelle est bâtie en 1632. Un incendie détruit l'établissement en 1746 et la communauté est dissoute en 1772. En 1775, l'évêque de Saint-Malo y installe le collège de Dinan.

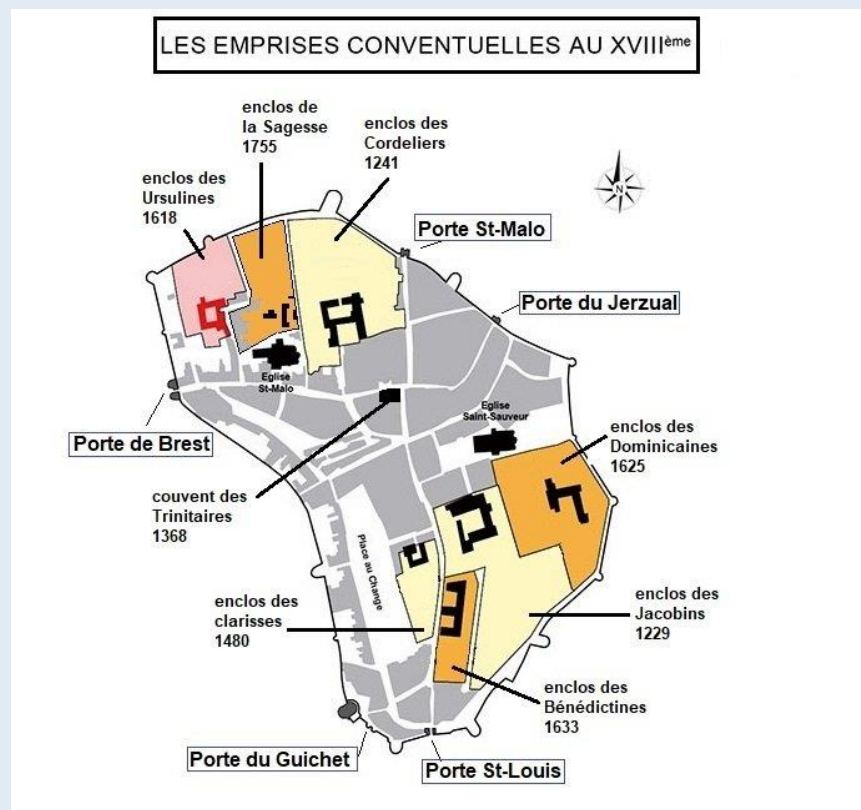


Construite entre 1661 et 1664, la chapelle Sainte-Catherine est un joyau de l'art de la Contre-Réforme et abrite plusieurs trésors. A noter : sur la façade les obélisques couronnant le deuxième registre, une *Vierge allaitante* avec son mystérieux coffret, la peinture murale du chevet modifiée en 1860 pour souligner le soutien de la France au Souverain Pontife Pie IX¹¹.

Par lettres patentes de Louis XV accordées en 1755, le

couvent des Filles de la Sagesse est créé. Sans ressource après la Révolution, les Sœurs ouvrent un pensionnat. Grâce à des dons et différents legs, elles achètent des maisons et terrains et créent, en 1833, une école privée catholique dans le couvent qu'elles appellent « l'asile de l'enfance ». L'asile devient en 1868, l'école communale des filles (gratuite). Lassées des persécutions, les religieuses de la Sagesse quittent Dinan en 1907. En 1938, le Docteur Rouxel fait accepter le projet, par la Congrégation des Filles de la Sagesse, de la création d'une clinique sur le site de l'ancienne école. La clinique de la Sagesse est créée. En 2009 la clinique déménage sur le site de l'hôpital, les bâtiments sont rachetés par un promoteur immobilier qui en fait des appartements.

Peregrinus Brito



saint Vincent Ferrier, Entrée dans Dinan d'Anne de Bretagne

¹¹ Les clefs de saint Pierre et la tiare sont ajoutées ainsi que le rideau bleu.



CARNET PAROISSIAL

Ont été régénérés par l'eau sainte du baptême :

Hortense de B, le 13 décembre à Lanvallay

Cyril C, le 21 décembre à Saint-Malo

Clément C, le 21 décembre à Saint-Malo

Emmanuel J, le 1^{er} janvier 2026 à Saint-Malo

Anne G, le 16 janvier à Lanvallay

Clarence H, le 5 février à Lanvallay

Eloi D, le 7 février à Lanvallay

Erwan D, le 15 février à Rennes

A reçu Jésus dans la Sainte Eucharistie pour la première fois :

Camille B, le 25 décembre à Lanvallay

Armél R, le 8 février à Lanvallay

Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique :

Charles-Henri du P V, 40 ans, le 2 janvier à Lanvallay

Yann C, 93 ans, le 12 janvier à Lanvallay

Colette de B, 96 ans, le 14 janvier à Lanvallay

Rebecca MacD, 59 ans, le 16 janvier à Saint-Malo

Laurence E, 81 ans, le 17 janvier à Lanvallay

F S S P X

Sommaire du numéro 367

Page 2 – Editorial

Page 3 – Statistiques Rennes & Saint-Brieuc

Page 4 – Marché de Noël & Anniversaire

Page 5 – Centenaire de Quas Primas

Page 6 – Messe de Minuit à Lanvallay & Entrée Tiers-Ordre

Page 9 – Prises de soutane & In Memoriam Mme Even

Page 10 – Allégorie de la Rédemption

Pages 11 – Citations

Page 13 – Horaires de la Semaine Sainte & Récollecion Ruffec

Page 14 – Dinan (II)

Page 16 – Carnet paroissial

Commémoration du Cinquantenaire

Dans le cadre de l'organisation d'une exposition pour les cinquante ans du Prieuré, qui aura lieu le jour de la Sainte Anne, recherchons, tous objets, documents, photographies, films, tracts, affichettes, et témoignages divers depuis 1976, année d'inauguration du Prieuré.

Contactez Thibault de La Buharaye

Courriel : thibault.delabuharaye@gmail.com

Tel 0634284736

HONORAIRES

Messe : 18 euros - neuvaine : 180 euros - trentain : 720 euros (pour les messes, s'adresser au prêtre individuellement)

Baptême : 50 euros - Mariage : 250 euros ; Enterrement : 190 euros

Chapelle du Sacré-Coeur Lanvallay

82, avenue de Beauvais
22100 Lanvallay

Dim. messe à 8h - 9h15 et 10h30

Chapelle Sainte-Anne Saint-Malo

52 rue Jean XXIII
35400 Saint-Malo

Dim. messe à 8h30 et 10h

Chap. Saint-Pierre Saint- Paul Rennes

44 rue du Manoir de Servigné - 35000 Rennes

Dim. messe à 8h30 et 10h00

Chapelle Saint-Hilaire Saint-Brieuc

48 rue de Brocéliande
22000 Saint-Brieuc

Dim. messe à 10h00

PRIEURÉ SAINTE-ANNE

82, avenue de Beauvais, 22100 Lanvallay - Tél. 02.96.39.56.70 – Courriel : 22p.lanvallay@fsspx.fr

Prêtres du prieuré : Abbé Fabrice Loschi (prieur), Abbé Michel Rebourgeon, Abbé Ludovic Girod